

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/05/2023

Nombre de membres		
Alliés	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	9

Vote
A la majorité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE RIOM

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 6 Mai à 9:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTFERMY s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LONGCHAMBON Vladimir, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis de manière dématérialisée ou, par écrit à leur domicile aux conseillers municipaux qui en ont fait la demande, le 26/04/2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/05/2023.

Présents : M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire, Mme CHAUVY Christiane, MM : ARNAUD Daniel, CONDAT Daniel, FAURE Pascal, LEMAITRE Guy, ROBERT Claude

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CHARRETON Amandine à M. LONGCHAMBON Vladimir, MM : NOALHAT Alexandre à M. CONDAT Daniel, POURTIER Stéphane à M. FAURE Pascal

Absents : Mme CHABERT Nadège

A été nommé(e) secrétaire : M. LEMAITRE Guy

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

2023_04_13 – ACQUISITION DE TOILETTES DE CHANTIER

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les prévisions budgétaires votées le 7 avril 2023 ;

Considérant le coût induit par la location de toilettes de chantier à l'occasion de manifestations organisées par des associations d'intérêt communal ;

Considérant l'intérêt de soutenir les associations communales dans leurs actions ;

C'est pourquoi, M. le maire demande aux membres du conseil municipal de délibérer pour l'acquisition de deux toilettes de chantier.

M. LONGCHAMBON Vladimir, maire, a reçu le pouvoir de Mme CHARRETON Amandine, absente et excusée. Il s'abstient au nom de Mme CHARRETON Amandine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents :

1. APPROUVE l'acquisition de deux toilettes de chantier ;
2. RETIENT l'offre de prix proposée par la Société SETIN pour un montant de 3 325,34 € H.T.

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le **16 MAI 2023**



ID : 063-216302380-20230506-2023_04_13-DE

3. **DONNE** tous pouvoirs à M. le maire pour mener à bien l'exécution de cette délibération et signer tout document s'y rapportant.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures*

*Pour copie conforme :
En mairie, le 10/05/2023*

Le Maire

Vladimir LONGCHAMBON



Le secrétaire de séance



Guy LEMAITRE